

Copie: Monsieur l'Ambassadeur Ducry
Secrétariat politique
p.i.



SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG
REPRÉSENTATION SUISSE



in / à TRIPOLI

Division politique II
D F A E

an	9	si	19	90
Datum	17	mai		
Visa				
EDA	30.05.90		10	
Ref.				

CFR

voir avec Ch. Fét. p.i. acc. etc.

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

p.3.22.11.0.(K).Allg.

751.1 - HU/KL

24.05.1990

531.5

Gegenstand / Objet

Message du Président Koller
au Colonel Kadhafi

Par votre courrier du 18 mai 1990 vous m'avez transmis l'original de la lettre du Président Koller du 17 mai qui a dûment été remise au MAE le 23.

J'aimerais saisir cette occasion pour relever ce qui avait déjà choqué mon chef d'alors à Riyadh il y a quelques années dans des conditions analogues, à savoir le recours, lors de transmissions de plis entre chefs d'Etat, au timbre "affranchi à forfait / Pauschal frankiert" sur l'enveloppe du Président de la Confédération (cf. photocopie ci-jointe).

*hilar oui!
Un petit peu le de
burgun
n'est pas
disponi de
certains jours!*

Je gagerais volontiers que nous sommes les seuls de notre espèce en l'occurrence à être si imperméables au ridicule que cela comporte et je vous serais par conséquent reconnaissant de bien vouloir examiner avec le protocole dans quelle mesure il ne serait pas possible d'amener la Chancellerie fédérale à user de couverts plus conformes à la dignité de telles démarches. Par avance je vous en remercie.

Le Chargé d'affaires de Suisse

C. Huquenin
C. Huquenin

Annexe ment.

Copie: - Protocole DFAE, p.i.
- M. l'Ambassadeur Ducry,
Secrétariat politique, p.i.



Affranchi à forfait
Pauschalfrankiert

Son Excellence
Monsieur le Colonel Muammar Al-Kadhafi
Chef de la Révolution du 1er Septembre
Jamahiriya Arabe Libyenne
Populaire et Socialiste

T r i p o l i

LE PRÉSIDENT
DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE